

POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

PRÉAMBULE

- L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie. Malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités persistent au plan social, économique et politique. C'est dans cette optique que l'adoption d'une politique d'égalité vise à établir les balises concrètes qui permettront de préserver les acquis et de progresser encore davantage vers l'égalité. C'est une façon de reconnaître qu'il faut aider le changement à se produire et de témoigner de notre volonté d'y parvenir (Politique d'égalité de la CRÉBSL, mars 2010).

PORTRAIT: QUELQUES DONNÉES SEXUÉES POUR LA MRC (tirées de Statistiques Canada 2007, La Matapédia, QC et du site du MAMROT)

Préfète : 1	Mairesse : 3/18 (16,7%)	
Conseillères : 38/108 (35,2%)	Conseil uniquement composé d'hommes : 1/18	
Directrices générales : 15/18 (83,3%)	Population en 2011 : 18 573	
70 ans et + (13,3%) : 15,4% de femmes et 11,1% d'hommes	Ménages formés d'une seule personne : 28,7%	
Nombre de familles monoparentales : 805/5580 (14%)	Dirigées par une femme : 550 (68%)	
Taux d'activité : 55%	Taux d'activité des femmes : 50%	Taux d'activité des hommes : 60%
Gains médians 15 ans et + : 18 048\$	Gains médians (femmes) : 13 600\$	Gains médians (hommes) : 23 460\$
Taux de faible revenu avant impôt : 14,1%	Pour les femmes : 16,1%	Pour les hommes : 12,3%
35,4% des 15 ans et + (5 580/15 755) n'ont aucun certificat ou diplôme	54,5% d'hommes et 45,5% de femmes	
Soins bénévoles aux enfants : Femmes 55,9% : Hommes : 44,1%		
Soins bénévoles aux personnes âgées : Femmes : 56,8% Hommes : 43%		

Les 18 municipalités de la MRC ont toutes un indice de développement négatif. A noter que l'indice moyen pour le Québec est égal à 0.
La Corporation de développement communautaire Vallée de La Matapédia compte 27 organismes assurant la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socio-économique du milieu.

CONTEXTE

- Adoption en 2006 de la Politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action 2011-2015
- La CRÉ-BSL a adopté sa politique d'égalité le 26 mars 2010.
- En avril 2005, la MRC de La Matapédia a adopté une politique familiale municipale.
- En avril 2006, la MRC adopte une résolution pour reconnaître officiellement le comité « Femmes et MRC de La Matapédia »
- En mars 2012, le centre des femmes de la Vallée de La Matapédia obtient le projet « *Améliorer la sécurité et la prospérité économique des femmes et des filles* » dans le cadre d'un projet du Programme Promotion de la femme visant les femmes vivant dans les collectivités rurales et éloignées et dans les petits centres urbains.
- En mai 2012, la MRC de La Matapédia et la Commission d'aménagement et de développement ont lancé officiellement la démarche du *Plan de développement durable de la collectivité (PDDC)*. Le PDDC est avant tout un projet de société qui amènera La Matapédia à faire des choix collectifs pour viabiliser sa collectivité selon une approche de développement durable. Ce *Plan* constitue la concrétisation de la Vision matapédienne qui avait été élaboré en 2007.

BUT ET OBJECTIFS

Le but : en adoptant une politique d'égalité, la MRC de La Matapédia s'engage à se donner les moyens de favoriser l'atteinte d'une égalité réelle (mêmes droits, mêmes responsabilités, mêmes possibilités) entre les femmes et les hommes de son territoire.

Les objectifs poursuivis selon les champs d'application : la *MRC de La Matapédia* vise à intégrer sa politique d'égalité à sa philosophie, à sa structure, à la gestion de ses ressources humaines, à ses politiques, aux activités qu'elle gère et à celles qu'elle subventionne.

A- Tendre vers une représentation équitable des femmes et des hommes au sein des structures décisionnelles et consultatives de la *MRC de La Matapédia*.

- ❖ Au niveau de la gouvernance :
 - favoriser la représentativité hommes/femmes sur les différents comités de travail (selon la proportion présente au conseil)
 - de par son leadership régional, sensibiliser les partenaires à l'avantage d'une représentation plus équilibrée sur leurs instances (mission concertation des intervenantEs régionaux)
 - encourager l'apport des femmes au développement social et économique et s'assurer que les retombées sociales, économiques, régionales et locales bénéficient également aux femmes et aux hommes. (mission développement socioéconomique)

- ❖ Au niveau des ressources humaines :
 - favoriser l'équité dans l'embauche du personnel œuvrant pour la *MRC de La Matapédia*. Entre autre, en appliquant sa politique d'équité salariale, en féminisant les communications (rédaction épïcène), en ayant un comité de sélection représentatif (hommes/femmes) et en tenant compte des besoins des parents dans l'organisation du travail (conciliation travail-famille).

- ❖ Au niveau des services offerts :
 - Viser, renforcer et maintenir une communication efficace auprès des municipalités pour favoriser la consultation, la concertation et la mobilisation dans les réponses apportées aux situations identifiées et aux besoins exprimés (mission organisation et mise en commun de services municipaux)

B- Favoriser la prise en compte des intérêts et réalités des femmes.

- Privilégier la cueillette de données sexuées lors de sondages et consultations et utiliser l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'interprétation des résultats obtenus et pour mesurer l'impact des décisions prises
- Favoriser l'adhésion des partenaires et de la population à la politique d'égalité
- Procéder au suivi des résultats et des actions de la politique d'égalité à une fréquence jugée raisonnable.

La *MRC de La Matapédia* s'engage également à mettre en place toute autre mesure qu'elle jugera utile et pertinente.

Adoptée par le Conseil de la MRC de La Matapédia le 15 août 2012.